

CE QUE MB FORMATION VOUS PROPOSE

Acquérir des connaissances permettant le management et la gestion d'un service de sécurité incendie. Texte de référence : Arrêté du 02 mai 2005 modifié relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie des Etablissements Recevant du Public (ERP) et des Immeubles de Grande Hauteur (IGH).

PERSONNES CONCERNEES

Soit être titulaire du SSIAP2 et avoir 3 ans d'ancienneté dans la fonction. Soit disposer d'un diplôme de niveau 4 (baccalauréat), qui peut être obtenu par validation des acquis de l'expérience. Etre titulaire du PSC1/SST de moins de 2 ans ou PSE1 en cours de validité.

DUREE

216 heures de cours et 1 à 2 jours d'examen, réparties sur 32 à 33 jours (soit 6 semaines : 2 semaines de coupure entre chaque série de 2 semaines de cours).

LIEU & DATES

- Dans nos locaux
- Formations régulières, merci de consulter notre planning ci-joint

NOMBRE DE PARTICIPANTS

10 personnes par session

METHODES PEDAGOGIQUES

- Enseignements théoriques réalisés par MB Formation,
- Application des connaissances, cas pratiques.

VALIDATION

Examen le(s) dernier(s) jour(s) (test QCM, épreuve orale devant un jury, rédaction d'une notice technique de sécurité à partir de plans)

TEMPS FORTS DU STAGE

- Travail individuel et en groupe,
- Préparation orale,
- Etude des textes réglementaires,
- Remise d'un support de cours, comprenant la réglementation à jour
- Lectures de plans, études de cas, recherche des anomalies, visites approfondies de sites
- Mise en œuvre des moyens d'extinction
- Echanges d'expériences

Programme

PARTIE 1 : LE FEU ET SES CONSEQUENCES

- ✓ Les principes d'éclosion et de développement du feu
- ✓ Définir et appliquer la réaction et la résistance au feu
- ✓ Mise en œuvre des moyens d'extinction

PARTIE 2 : LA SECURITE INCENDIE ET LES BÂTIMENTS

- ✓ Matériaux de construction, Etudes de plans
- ✓ Outils d'analyse

PARTIE 3 : LA REGLEMENTATION INCENDIE

- ✓ Organisation générale de la réglementation, Classement des bâtiments, Dispositions constructives et techniques
- ✓ Visites et moyens de secours
- ✓ Accessibilité des personnes handicapées

PARTIE 4 : GESTION DES RISQUES

- ✓ Analyse des risques, documents administratifs
- ✓ Réalisation des travaux de sécurité

PARTIE 5 : CONSEIL AU CHEF D'ETABLISSEMENT

- ✓ Information de la hiérarchie, veille réglementaire

PARTIE 6 : CORRESPONDANT DES COMMISSIONS DE SECURITE

- ✓ Connaître la composition, le rôle des commissions de sécurité et les relations avec elles

PARTIE 7 : LE MANAGEMENT DE L'EQUIPE DE SECURITE

- ✓ Organiser le service, exercer la fonction d'encadrement
- ✓ Notions de droit du travail, droit civil et droit pénal

PARTIE 8 : LE BUDGET DE L'EQUIPE DE SECURITE

- ✓ Suivi budgétaire du service
- ✓ Fonction achat, maintenance

NOTA :

L'emploi en tant que chef de service de sécurité incendie est subordonné au maintien à niveau des compétences de secouriste et à l'obtention de l'habilitation électrique.

Le recyclage triennal du diplôme SSIAP3 est obligatoire.

MB-FOR-16-4_v2

COMMENT S'INSCRIRE ?



Il vous suffit de nous contacter et de nous demander un devis. A réception du devis accepté et des pièces à fournir (voir ci-dessous), nous vous ferons parvenir une convention de formation qui vous permettra d'enregistrer votre participation à ce stage.

LISTE DES PIECES A FOURNIR

- 2 photos d'identité (pour votre dossier et pour votre diplôme) ;
- Copie recto verso : Titre de séjour / Carte nationale d'identité ;
- Justificatif d'accès à la formation :
 - soit copie du diplôme SSIAP 2 + attestation employeur : avoir exercé pendant 3 ans dans la fonction de chef d'équipe de sécurité incendie,
 - soit copie du diplôme de niveau 4 (ex. : baccalauréat) ;
- Evaluation d'entrée en stage SSIAP : A compléter et à nous remettre avant le 1er jour de la formation ou à l'occasion d'une réunion de pré-rentrée (date à déterminer) ;
- Copie du diplôme de secourisme à jour : Carte SST ou PSC1 de moins de 2 ans ou PSE1 à jour de formation continue.



Fourniture à acquérir :

-  Une règle triangulaire (dite « Kutch ») de réduction d'échelle (longueur : 30 cm) – de 1/100 à 1/500. (*Disponible dans la plupart des commerces de fournitures de bureau.*)
 -  Merci également de vous procurer les documents suivants :
 - SSIAP 3 (Ref. E0047)
 - ERP - Dispositions générales **commentées** (Ref. E0101)
 - ERP - Dispositions particulières **commentées** - Types J à Y - 1re à 4e catégories (Ref. E0102)
 - ERP - Dispositions spéciales **commentées** (Ref. E0103)
 - ERP de 5e catégorie - Dispositions **commentées** (Ref. E0081)
 - Règlement incendie IGH 2012 - Dispositions **commentées** (Ref. E0064)
- Vous trouverez ces documents sur le site www.fransel.com, rubrique « librairie »

CERTIFICATION QUALITE

Notre centre MB Formation a obtenu en 2010 la Certification de Services Qualicert pour les formations suivantes : SSIAP1, SSIAP2, SSIAP3, EPI, ESI, SST, CQP-APS.



www.qualicert.fr

MB-FOR-16-4_v2